

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES EN UN SEUL LOT

Une maison d'habitation à Pontault Combault (77340)

Visite le lundi 24 février 2020 de 16h30 à 17h30

L'adjudication aura lieu le jeudi 5 mars 2020

à 14 H, salle D, au Palais de Justice de MELUN, 2 avenue du Général Leclerc à 77000 MELUN

DESIGNATION : Sur la commune de Pontault-Combault (77340), 21, Impasse des Tilleuls, Dans un ensemble immobilier cadastré section AD n°762, AD n°763, AD n°764 et AD n°765, Une maison individuelle d'une surface habitable de 105,10 m²

- Droit à la jouissance exclusive d'un terrain.

OCCUPATION : les lieux sont loués selon bail d'habitation en date du 7 juin 2017 avec un loyer mensuel, charges comprises, de 1000,00 euros.

MISE A PRIX : 46.000,00 €

Consignations pour enchérir par chèques de banque :

- 4.600,00 € à l'ordre du Bâtonnier séquestre.

- 12.000,00 € à l'ordre de la CARPA

Frais : les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de Melun ou au cabinet de l'avocat du créancier poursuivant.

S'adresser pour les renseignements : - Au cabinet de Maître Guillaume MÉAR, 21 avenue Thiers 77000 MELUN, Pôle Saisies Immobilières ligne directe : 01.64.10.26.67 ; courriel : avocats@malpel-associes.com. - Annonce sur internet : www.licitor.com et www.malpel-avocats.fr - Pour enchérir le ministère d'un avocat exerçant près le Tribunal judiciaire de Melun est obligatoire.